



Le gouvernement lance un plan "recherche et innovation 2025" pour la filière forêt-bois

Paris, 9 mai 2016 (AFP) -

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll et le secrétaire d'Etat en charge de la Recherche Thierry Mandon ont annoncé lundi un plan "recherche et innovation 2025" pour la filière forêt-bois, lors d'une conférence de presse.

A l'image de ce qui avait été fait pour l'agriculture, le gouvernement avait demandé aux instituts publics et privés de recherche sur la forêt, ainsi qu'aux professionnels du secteur, de plancher sur une stratégie pour soutenir la compétitivité et améliorer les performances de la filière forêt-bois tout en participant à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre fixé lors de la COP21 à Paris.

Les conclusions de la mission débouchent sur deux ensembles de propositions qui concernent tant l'amont que l'aval de la filière, l'un sur la recherche et l'innovation, l'autre sur les possibilités de financement.

La forêt, en progression en France, a en effet des défis à relever.

Il faut d'une part "l'adapter au changement climatique", et préparer les ressources forestières du futur. Et d'un point de vue économique il faut accroître les performances du secteur en amont et développer les usages du bois en aval dans la construction comme dans la chimie, "dans une perspective bio-économique", a expliqué le président de l'Inra, François Houllier.

Pour cela le plan propose 13 projets concrets de recherche et développement basés sur l'amélioration de la coordination entre les acteurs.

La Caisse des dépôts a elle analysé tous les dispositifs et instruments de financement dans le secteur qui représentent environ 200 millions d'euros, créant ainsi une cartographie de l'existant tout en évoquant des modalités innovantes de financement.

Un comité de suivi sera créé pour accompagner le développement de ces initiatives, a assuré le ministre, qui a demandé en priorité la mise en place d'indicateurs sur ce que la forêt apporte en terme de biodiversité et de stockage de carbone, pour permettre d'évaluer les actions futures.

etr/smr/pre

Afp le 09 mai 16 à 18 35.